

VENTE

HONORAIRES DE VENTE - IMMOBILIER RESIDENTIEL	
Prix de vente hors honoraires compris entre	Honoraires TTC en sus, à la charge du vendeur
0 et 50.000€	3.500€
50.000€ et 100.000€	7.500€
100.000€ et 170.000€	10.000€
170.000€ et 220.000€	12.500€
220.000€ et 300.000€	15.000€
300.000€ et 400.000€	17.500€
400.000€ et 500.000€	20.000€
au dela de 500.000€	5% du montant de la transaction
HONORAIRES DE VENTE - IMMOBILIER D'ENTREPRISE	
Honoraires HT à la charge du vendeur	Honoraires HT à la charge de l'acquéreur
4% HT du prix de vente HT-HD	4% HT du prix de vente HT-HD

LOCATION

HONORAIRES DE LOCATION - IMMOBILIER RESIDENTIEL	
Honoraires TTC à la charge du locataire	Honoraires TTC à la charge du bailleur
Visite, constitution de dossier, rédaction de bail : 10€/m2	Visite, constitution de dossier, rédaction de bail : 10€/m2
Réalisation de l'état des lieux : 3€/m2	Réalisation de l'état des lieux : 3€/m2
HONORAIRES DE LOCATION - IMMOBILIER D'ENTREPRISE	
Honoraires HT à la charge du preneur	Honoraires HT à la charge du bailleur
15% HT du loyer annuel HT-HC	15% HT du loyer annuel HT-HC

GESTION

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE - IMMOBILIER RESIDENTIEL				
Honoraires TTC à la charge du mandant, établis sur les encaissements, hors garantie des loyers impayés				
Formule	T1	T2	T3	T4 et +
DIRECTE	6% TTC	5,50% TTC	5% TTC	4,90% TTC
CLASSIQUE	7% TTC	6,50% TTC	6% TTC	5,50% TTC
PREMIUM	8% TTC	7,50% TTC	7% TTC	6,50% TTC
Garantie des Loyers Impayés en sus des honoraires de gérance : 2,30% TTC sur loyer + charges				
HONORAIRES DE GESTION - IMMOBILIER D'ENTREPRISE				
Honoraires de 7% HT à la charge du mandant, établis sur les encaissements, hors garanties des loyers impayés				

TRANSACTION / CARTE NON-DÉTENTION DE FONDS

« L'agence titulaire d'une carte professionnelle portant la mention « non-détention de fonds » pour son activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, ne peut recevoir ni détenir aucun fonds, effet ou valeur. »

- ARTICLE 94 DU DÉCRET N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972